



CANADA

N^o 31

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
É

RÉSUMÉ DE LA DÉCLARATION
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES
À LA CONFÉRENCE SUR LE TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION
DES ARMES NUCLÉAIRES
GENÈVE, LE 7 MAI 1975

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a mis en relief les graves tensions qui pèsent sur la stabilité internationale et évoqué les risques accrus d'un conflit nucléaire si de sérieux efforts n'étaient pas tentés pour refréner la prolifération des armes nucléaires. Le représentant du Canada a pris la parole aujourd'hui, à la conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires.

Entré en vigueur en 1970, le Traité sur la Non-prolifération a été ratifié par plus de 90 pays.

M. MacEachen a réaffirmé l'entier appui du Canada au traité en précisant qu'il constituait le frein le plus sûr à l'augmentation du nombre des Etats dotés d'armes nucléaires. Il a par ailleurs déclaré: "Le Traité sert les intérêts de nombreux pays, tel le Canada, désireux d'éviter le fardeau moral, les dangers, les angoisses et le gaspillage de l'énergie créatrice et des ressources physiques qu'entraînerait le recours aux armes nucléaires dans un monde d'Etats nucléaires."

Bien que le but principal du traité soit d'empêcher la dissémination de telles armes, le ministre a souligné que le besoin ressenti par les puissances dotées d'armes nucléaires de juguler la course aux armes nucléaires constituait l'une des prémisses de base du traité. Les entretiens sur la limitation des armes stratégiques entamés par les Etats-Unis et l'Union soviétique ont su favoriser un climat de stabilité stratégique et de détente politique entre les superpuissances. "Mais tout cela n'est pas suffisant," a dit le ministre, "puisque les pourparlers ont ni arrêté le rythme de la course aux armements nucléaires ni progressé vers le désarmement nucléaire."

M. MacEachen, a souligné la nécessité, à l'échelle internationale, d'une coopération véritable dans l'usage pacifique de l'énergie nucléaire -- plus spécifiquement entre pays nantis et ceux en voie de développement. Ceci, a-t-il dit, constituait une autre prémisses du Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires.

"Un pays exportateur de matières et de technologie nucléaires, tel que le Canada," devait dire le ministre canadien, "tient à favoriser le commerce et la coopération à l'échelle internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, mais uniquement avec l'assurance qu'une telle coopération s'avère en tout point compatible avec la sécurité internationale".

M. MacEachen a annoncé qu'à l'avenir, les engagements d'aide publique bilatérale du Canada destinés à financer des projets nucléaires seront réservés aux pays membres du Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires. De plus,

l'adhésion d'un pays au Traité sur la Non-prolifération constituera "un facteur important" dans la décision du Gouvernement du Canada de financer les exportations dans le domaine nucléaire. Le ministre a également communiqué que dans le domaine nucléaire, le Canada augmenterait son assistance technique aux pays en voie de développement qui sont parties au Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires. Cette assistance se ferait, à la fois bilatéralement et par l'entremise d'organismes multilatéraux appropriés comme l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le ministre canadien a toutefois déclaré:

"Mis à part la décision de mon pays d'accroître ou non son aide financière dans le domaine nucléaire, le Canada continuera à fournir aux autres pays les matières nucléaires, l'équipement et l'assistance technologique nécessaires à la condition expresse, solidement étayée par des engagements astreignants, que les fournitures canadiennes ne serviront pas au développement ou à la fabrication de dispositifs nucléaires explosifs, quelqu'en soit l'usage qu'on veut en faire. Cette politique s'applique à tous les pays, sans distinction. Le Canada est bien déterminé à ce que son assistance, dans le domaine nucléaire, ne puisse d'aucune façon contribuer à la fabrication de dispositifs nucléaires explosifs."

M. MacEachen a insisté sur l'importance vitale qu'il y a à favoriser un système plus rigoureux de garanties internationales. Le contrôle, par l'Agence internationale de l'énergie atomique des engagements de garanties fournies par des Etats non dotés d'armes nucléaires parties au traité, constituait peut-être, selon lui, l'aspect le plus réussi du traité.

Il devait dire à ce sujet: "Comme de plus en plus de pays non dotés d'armes nucléaires parties au traité développent leurs possibilités en énergie nucléaire, le rôle des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique appliquées à ces pays devient plus important. Ces garanties réassurent les pays voisins et coopérants puisque l'emploi de l'énergie nucléaire ne serait pas détourné vers la fabrication de dispositifs nucléaires explosifs."

Les Etats dotés d'armes nucléaires parties au Traité sur la Non-prolifération devraient manifester leur soutien aux buts du traité en acceptant eux-mêmes les garanties, a dit, en substance, M. MacEachen. Il a incité l'Union soviétique à se joindre aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il a émis l'espoir que cette ligne de conduite sera suivie d'une cessation de leur production de matières fissiles à des fins militaires.

M. MacEachen a constaté que l'accroissement de la production de matières nucléaires fissiles provenant de réacteurs de puissance nucléaire à travers le monde et l'augmentation du transport de ces matières entraînent la possibilité que des matières nucléaires soient dérobées et utilisées pour intimider les gouvernements et la société. Il a souhaité que la conférence encourage d'autres mesures internationales, sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à faire face à ce danger.

Un aspect controversé de la question a été l'application pacifique des explosions nucléaires, a dit M. MacEachen. Les spécialistes du Gouvernement du Canada en sont venus à la conclusion que les expérimentations laissaient peu d'espoir à l'application pacifique des explosions nucléaires dans l'extraction des ressources ou dans les projets de génie au moins durant les dix prochaines années. Le ministre a précisé que le Canada aimerait voir la fin des expériences dans ce domaine, "au moins tant qu'une nouvelle et minutieuse évaluation des ressources mondiales et des besoins énergétiques ne justifiera le recours aux explosions nucléaires à des fins pacifiques".

M. MacEachen a continué en disant que si les gouvernements croient que les essais d'explosions nucléaires à des fins pacifiques devaient se poursuivre, "il serait nécessaire alors d'évaluer le besoin d'un régime international plus formel pour les explosions nucléaires à caractère pacifique". Toutefois, un tel régime devrait assurer que les avantages provenant de semblables essais soient accessibles aux Etats non dotés d'armes nucléaires grâce aux pays dotés d'armes nucléaires; un tel régime devrait demander aux puissances dotées d'armes nucléaires de donner leur avis et de faire rapport au sujet des applications des explosions nucléaires sur leur propre territoire; ces dernières ne devraient pas contribuer au développement des armes nucléaires.

Les buts du Canada à cette conférence ont été résumés ainsi par M. MacEachen:

"En premier lieu, nous cherchons d'abord à obtenir, de la part des pays dotés d'armes nucléaires, la reconnaissance sans équivoque de l'urgence et de la nécessité de renverser l'élan de la course aux armements nucléaires et la déclaration d'une plus grande détermination dans la réduction de leurs possibilités.

En deuxième lieu, nous souhaitons que tous les Etats non dotés d'armes nucléaires reconnaissent que leurs intérêts en matière de sécurité seront mieux servis en empêchant une plus grande prolifération des pays dotés d'armes nucléaires et qu'ils réaffirment leur détermination de rechercher uniquement l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire."

Le Canada, en dernier lieu, a dit le ministre, voudrait faire admettre la nécessité pour tous les pays, spécialement les pays en voie de développement, d'avoir accès à la technologie nucléaire là où elle peut servir leur bien-être social et économique, mais avec la conviction qu'une telle coopération nucléaire ne pourra exister qu'en assurant la sécurité dans le monde."